**Inventaire par emplacement**

Fenêtre Terminal Portable

Pré-requis : cocher la case « Imprimer les emplacements lors du contrôle des anomalies » dans les options de la fenêtre.

Pré-requis : il faut disposer d’un appareil d’inventaire DATALOGIC et du dernier programme permettant de gérer les zones (contacter le support pour plus d’informations).

1. En premier, il faut éditer vos zones.

Dans l’onglet « Edition », cliquez sur « Code-barre de zone ».

Le programme vous demandera la plage de zone à imprimer.

Exemple : Vous divisez votre magasin en 10 zones, vous indiquerez de 1 à 10.

Le programme vous demandera ensuite le nombre de sous-zone (ou emplacement).

Il faut indiquer le nombre maximum par rapport à la plus grande zone.

Exemple : Votre zone 3 comprend 14 emplacements mais votre zone 7 en comprend 56.

Vous indiquerez donc 56 en nombre d’emplacements.

**OU**

Vous pouvez éditer zone par zone, dans le cas où certaine de vos zones ont moins d’emplacement.

Dans ce cas, lors du choix de la plage de zone indiquez uniquement la plage à imprimer.

1. Lors de l’inventaire, en premier lieu vous devez biper le code de zone puis les références présentent dans la zone.

Lors du déchargement de l’appareil, le programme va enregistrer votre dévidage et vous amenez au contrôle des anomalies.

A cet endroit, vous avez un bouton « Synthèse des emplacements » qui vous permettra de sortir les anomalies par zone.

